

# Info-parents

Jeudi 18 février 2021, numéro 7

## DATES IMPORTANTES (RAPPELS ET NOUVELLES DATES)

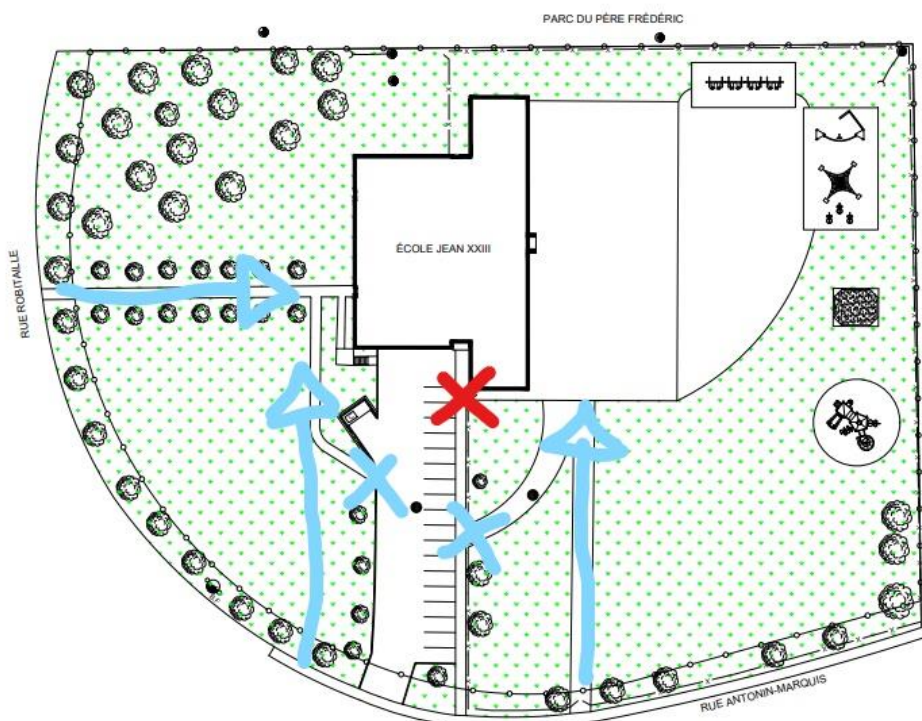
- 19 février : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
- 1<sup>er</sup> au 5 mars : Semaine de relâche. *Tous les services de garde sont fermés. Des services de garde d'urgence seront ouverts pour les travailleurs considérés comme « travailleurs essentiels ».*
- 8 mars : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
- 30 mars : 4<sup>e</sup> séance du conseil d'établissement

## STATIONNEMENT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Nous remarquons que la circulation est actuellement en augmentation à l'intérieur du stationnement réservé au personnel. En effet, plusieurs parents d'élèves utilisent cet espace en guise de débarcadère. Or, **il est formellement interdit d'utiliser cet espace si vous n'êtes pas un membre du personnel de l'école.** Il en va de la sécurité de vos enfants.

Plus la circulation est restreinte et plus il est facile de contrôler les risques d'accident.

De plus, il est primordial de **ne pas utiliser le stationnement comme un espace piétonnier.** Les enfants doivent obligatoirement emprunter les trottoirs et le terrain de l'école sans traverser le stationnement pour se rendre aux points de rencontre ou aux zones de jeu.



### Légende :

Chemin à emprunter :



Entrée non disponible aux piétons :

X et X

### Note :

L'entrée marquée d'un X rouge sera dorénavant tenue barrée. Seuls les membres du personnel pourront l'ouvrir et la fermer.

Au cours des prochains jours, la direction sera présente sur le stationnement aux heures de fort achalandage pour s'assurer du respect de ces mesures que nous souhaitons bien respectées.

De sympathiques rappels vous seront faits au besoin. 😊

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous portez à ceci et à l'importance que vous accordez à la sécurité.

## DES NOUVELLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La quatrième séance régulière du conseil d'établissement aura lieu le **mardi 30 mars à 19 h, par visioconférence.**

Les séances du conseil d'établissement sont publiques. Si vous souhaitez y assister, vous devez signaler votre intention à l'adresse suivante : [ecole.jeanxxiii@cscapitale.qc.ca](mailto:ecole.jeanxxiii@cscapitale.qc.ca) Par la suite, nous vous ferons parvenir le lien vous permettant d'y assister.

En début de séance, il y a toujours une période de 15 minutes allouée aux questions du public.

Vous trouverez l'ordre du jour et le procès-verbal de chacune des séances sur notre site internet en cliquant sur les liens suivants : [école](#), [notre école](#) et [conseil d'établissement](#).

Notre conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises depuis le début de l'année scolaire. Des discussions cordiales, pertinentes et constructives ont eu lieu sur plusieurs sujets. Vous pouvez être fiers des parents et des membres du personnel qui vous y représentent.

Je tiens à remercier officiellement les personnes qui siègent sur le conseil. C'est extrêmement soutenant pour un directeur d'école de pouvoir compter sur la rigueur, le dynamisme et la confiance des membres.

Voici quelques sujets qui ont été abordés depuis octobre :

- Les mesures sanitaires;
- L'utilisation du budget du C.É. pour répondre à des besoins pédagogiques;
- La recherche de membres de la communauté pour notre conseil d'établissement;
- La sécurité routière aux abords de l'école;
- Les cours d'éducation à la sexualité et les contenus en orientation scolaire;
- Le projet de soutien au comportement positif;
- Les activités à caractère culturel;
- Et plein d'autres sujets.

Si vous avez des questions en lien avec le conseil d'établissement, n'hésitez pas à le signaler auprès du secrétariat et il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.

## RESPECT DES MESURES SANITAIRES

J'ai remis récemment à tous nos groupes une carte Bravo! pour leur respect du port du couvre-visage dans l'école. Je tiens à souligner le fait que nos élèves se sont rapidement habitués à cette mesure et qu'ils font preuve d'une grande collaboration.

Un petit rappel : les parents ont l'obligation de porter le couvre-visage dès leur entrée sur la cour, lorsqu'ils viennent chercher leur enfant au service de garde. Nous observons quelques oublis. Nous comptons sur vous pour observer cette règle.

Depuis le début de la présente année scolaire, une seule classe a dû être confinée. Nous continuons sur une excellente lancée. Merci à vous, parents de nos élèves, de collaborer avec nous lorsque vos enfants présentent des symptômes qui peuvent être associés à la COVID. Les bons résultats que nous obtenons sont le fruit des efforts de chacun.

## RETOUR SUR LA SEMAINE DES ENSEIGNANTS

Au nom des enseignants, je tiens à vous remercier d'avoir répondu à mon appel en si grand nombre. Vos enfants et vous m'avez fait parvenir des messages très touchants. Ils ont été lus au télévoix tout au long de la semaine. Les élèves étaient fiers lorsqu'ils reconnaissaient les messages écrits par leurs parents et le personnel a apprécié cette délicate attention. Vos petits mots d'amour ont été rassemblés dans un recueil qui a été remis à tous les enseignants.

**BONNE SEMAINE DE RELÂCHE À TOUS !**

Martin Auger, directeur